

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 15 MAI 2021

Tous les conseillers sont en présentiel ou en distanciel, à l'exception de Mme Brigitte DELABARDE qui a donné pouvoir à Mme Sandrine CAMUS-NEYENS.

M. Alain JALLIFFIER est nommé secrétaire de séance.

À l'unanimité, les conseillers rajoutent à l'ordre du jour : Évacuation des eaux usées de la mairie

1. Le Procès Verbal du Conseil municipal du 10 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Transfert de la compétence "Mobilité" à la CCLTB

Le Conseil décide par 3 voix pour et 4 voix contre de refuser le transfert de la compétence « Mobilité » à la CCLTB.

3. Rétrocession d'une concession

Le Conseil accepte à l'unanimité la rétrocession de la concession Plan n°19 et décide de rembourser le montant de la concession au fils de l'ayant droit.

4. Amende pour brûlage des déchets

Le Conseil décide à l'unanimité d'appliquer une amende de 150 € à la 1^{ère} intervention pour brûlage de déchets, puis de 450 € en cas de récidive.

5. Amende pour dépôts sauvages

Le Conseil décide à l'unanimité d'appliquer une amende de 150 € à la 1^{ère} intervention pour dépôt sauvage de déchets, puis de 1.500 à 3.000 € en cas de récidive.

6. Contrat aidé

Le Conseil décide à l'unanimité de renouveler le poste de cantonnier en contrat aidé 20 heures hebdomadaires au SMIC.

7. Achat d'une maison

Ordre du jour reporté à une date ultérieure.

8. Évacuation des eaux usées de la mairie

Le Conseil retient à l'unanimité la proposition de l'entreprise LOMBARD pour la reprise de l'évacuation des eaux usées du bâtiment de la mairie..

9. Tenue du bureau de vote

Les membres du conseil rappellent les tranches horaires de tenue du bureau de vote : 8h – 12h / 12h – 15h / 15h – 18h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 00